

A.S.A. du Réal

Mairie de Saint-Rémy-de-Provence

Place Jules Pelissier

13538 SAINT-REMY-DE-PROVENCE CEDEX

Gestion administrative : **SICAS**



Nouvelle Adresse : 305 Chemin du Pavillon
13103 MAS BLANC DES ALPILLES

Tél : 04 90 92 25 76 - E-Mail : asa.real-saintremy@outlook.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU 9 DECEMBRE 2025

Référence : DEL_2025/07

Objet : Travaux de réhabilitation des berges –
Programme 2024-2026 - Plan de financement

Nombre de titulaire	10
Quorum 1 ^{ère} Réunion	6
2 ^{ème} Réunion	/
Nombre de présents et représentés	5

Nombre de votants	5
Suffrages exprimés	5
Pour	5
Contre	0
Abstention	0

L'an deux mille vingt cinq le neuf Décembre à onze heures s'est réuni dans les locaux du SICAS, le Conseil Syndical de l'ASA du REAL à Saint Remy de Provence, sur convocation de Monsieur le Président, adressée en date du 4 Décembre 2025.

Vu l'ordonnance 2004-632 du 1^{er} juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires.

Vu le décret 2006-504 du 3 mai 2006 portant application de l'ordonnance 2004-632

Monsieur le Président informe le syndicat de la volonté de poursuivre le projet de modernisation du Réal - travaux le long de la RD5 (route de Maillane).

Il rappelle qu'il convient de solliciter l'aide la plus large possible du DEPARTEMENT des Bouches-du-Rhône et de la commune au titre du programme de travaux de confortement des berges du REAL pour obtenir les subventions nécessaires à son financement.

Le montant de l'opération s'élève à 215 000 € HT, Monsieur le Président propose d'approuver le plan de financement.

*Où l'exposé du Président,
Après délibération, le Syndicat décide*

Article 1^{er} : d'approuver le plan de financement suivant :

FINANCEUR	Part	Montant
DEPARTEMENT	40%	86 000,00 €
COMMUNE ST REMY	20%	43 000,00 €
AUTOFINANCEMENT	40%	86 000,00 €
TOTAL	100%	215 000,00 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

Le Président



Paul FERAUD

Nom et Prénom du second signataire
MORETTI André

Acte rendu exécutoire

Compte tenu de publication le 09/12/2025

Accusé de réception en préfecture
013-291302503-20251209-DEL_2025-07-DE
Date de télétransmission : 09/12/2025
Date de réception préfecture : 09/12/2025